

Communiqué de presse

24 mai 2011

La Banque Cantonale du Valais labellisée *SwissClimate CO2e*

La Banque Cantonale du Valais (BCVs) vient d'obtenir la labellisation *SwissClimate CO2e-évalué*, catégorie bronze. Cette reconnaissance, décernée par l'entreprise Swiss Climate SA à Berne et vérifiée par la SQS (association suisse pour systèmes de qualité et de management), atteste de la politique climatique active de la BCVs. Cette étape a consisté, pour la Banque, à l'établissement de son bilan carbone et à la définition de mesures de réduction des émissions des gaz à effet de serre. L'obtention du label *SwissClimate CO2e-évalué* s'inscrit dans le prolongement du label *Valais excellence* et des certifications *ISO 9001* et *ISO 14001* décrochés par la BCVs en février 2010.

Le label *SwissClimate CO2e* a été décerné à la BCVs sur la base d'un bilan complet des émissions de gaz à effet de serre résultant de ses activités, selon la norme 14064-1 de l'*International Organization for Standardization (ISO)*. Cette norme décrit les fondements et exigences se rapportant à la quantification et au monitoring des émissions des gaz à effet de serre et de leur réduction au niveau de l'entreprise. *SwissClimate CO2e* est le premier label climatique en Suisse contrôlé par une organisation indépendante, la SQS.

Pour l'ensemble de l'année 2010, la BCVs a émis un peu plus de 1200 tonnes de CO₂e*. Ces émissions sont réparties en trois catégories : émissions directes relatives principalement au chauffage, émissions indirectes générées par la consommation de courant électrique et autres émissions indirectes concernant les trajets pendulaires des employés, les déplacements d'affaires, la consommation de papier et les envois.

L'attribution de ce label repose sur une déclaration d'intention de la BCVs s'engageant à réduire de façon continue et significative ses émissions de gaz à effet de serre. En effet, la BCVs veut promouvoir dans son activité l'utilisation de systèmes qui contribuent à la réduction des émissions de CO₂, en termes d'équipements ou de fournitures à acquérir, de comportement des collaborateurs, de produits et services proposés à la clientèle ainsi que lors d'événements auxquels elle participe.

Le label *SwissClimate CO2e-évalué*, obtenu par la BCVs est renouvelable annuellement.

Lutte contre le réchauffement climatique

Werner Halter, directeur général de *Swiss Climate SA* s'est réjoui de l'arrivée de la BCVs dans le cercle encore restreint des entreprises et organisations labellisées *SwissClimate CO2e*. Lancé en 2009, ce label a été décerné à ce jour à une vingtaine d'institutions en Suisse.

L'entreprise *Swiss Climate SA*, dont le siège est à Berne, a pour activité principale le développement de projets climatiques et le conseil aux entreprises dans le domaine du climat. Son but est de proposer des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique, principalement engendré par les émissions de gaz à effet de serre résultant des activités humaines. Ainsi, seule une réduction de ces émissions peut mener à une stabilisation du réchauffement à long terme.

* Le « e » signifie équivalent et indique que tous les gaz sont convertis en équivalent CO₂.

Swiss Climate SA développe des solutions concrètes pour l'utilisation durable des ressources naturelles, pour la réduction des émissions de CO2e et pour la promotion des énergies renouvelables.

La BCVs, une banque verte

Jean-Daniel Papilloud, président de la direction générale de la Banque Cantonale du Valais, relève, non sans une fierté bien légitime, que la BCVs est la seule entreprise active en Valais au bénéfice d'un label *SwissClimate CO2e*. Cette distinction s'inscrit dans la continuité de la double certification *ISO 9001* et *14001* et du label *Valais excellence* obtenus il y a plus d'une année. Ainsi, la BCVs est l'une des seules banques de Suisse à cumuler l'ensemble des reconnaissances liées tant au management de la qualité qu'à la protection de l'environnement.

Le modèle d'affaires de la BCVs repose aussi sur des valeurs de pérennité et de durabilité. Ainsi, la philosophie d'entreprise de la BCVs marque une grande proximité avec les préoccupations environnementales. Récipiendaire d'une mission économique confiée par le peuple valaisan, la BCVs partage les préoccupations du Valais, de son économie et de ses habitants ; la politique climatique en fait partie.

Depuis, un certain nombre d'années déjà, la BCVs a mis son expertise bancaire au service de la protection de l'environnement en intervenant dans ses deux activités de base : le financement (Crédit Minergie, Crédit rénovation, prêt personnel *EcoDrive*,...) et les placements (*Swisscanto Green Invest*, *Swisscanto Climate Invest*, *Swisscanto Water Invest*, *Swisscanto Swiss Red Cross Charity Fund*,...).

Avec le label *SwissClimate*, la BCVs franchit un pas supplémentaire ; elle démontre non seulement qu'elle se préoccupe de son taux d'émission de CO2e mais également qu'elle poursuit une stratégie pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Le bilan carbone lui permet en effet d'identifier ses principales sources d'émissions et leur potentiel de réduction. Sur cette base, la Banque met en œuvre un certain nombre de mesures visant à diminuer ses émissions. Des améliorations techniques permettront par exemple d'optimiser la gestion du chauffage ou de renforcer l'isolation des bâtiments. Des démarches comportementales mettront plus en évidence, entre autres, la nécessité de favoriser la communication et les supports électroniques ou l'utilisation du papier recyclé. La Banque agira également comme prescripteur en rendant ses partenaires et fournisseurs attentifs à l'enjeu climatique (par exemple dans le domaine du sponsoring).

Contacts

Banque Cantonale du Valais

Jean-Yves Pannatier
Directeur communication & marketing 027 324 60 30

Swiss Climate

Gaëlle Fumeaux
Project manager 031 330 15 71
